

**AVIS RELATIF AUX CAPACITES D'ACCUEIL EN DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉE
DU PREMIER CYCLE DES FORMATIONS DE SANTÉ DANS LES FILIERES DE
MÉDECINE, MAIEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE POUR L'ANNÉE
UNIVERSITAIRE 2024-2025,
ET AUX PROSPECTIVES DES CAPACITES D'ACCUEIL EN DEUXIEME ANNÉE DU
PREMIER CYCLE ET EN PREMIERE ANNÉE DU DEUXIEME CYCLE DES ANNEES
2024-2025 A 2028-2029**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.631-1, L.712-3 et R631-1-1 I et R631-1-6 II ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;

Vu le décret n°2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;

Vu l'arrêté modifié du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;

Vu l'arrêté modifié du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Article 1

Après concertation avec les UFRs des sciences médicales, pharmaceutiques, odontologiques, l'école de maïeutique et les universités de Bordeaux et de Pau, de Polynésie Française et de Nouvelle Calédonie, et après avis de l'ARS d'Aquitaine, les capacités d'accueil en deuxième et troisième année du premier cycle des formations sont fixées conformément au tableau en annexe du présent avis pour l'année 2024-2025.

Article 2

Après concertation avec les UFRs des sciences médicales, pharmaceutiques, odontologiques, l'école de maïeutique et les universités de Bordeaux et de Pau, de Polynésie Française et de Nouvelle Calédonie, et après avis de l'ARS d'Aquitaine, les prospectives des capacités d'accueil en deuxième année du premier cycle et en première année du deuxième cycle des années 2024-2025 à 2027-2028, sont fixées conformément au tableau en annexe du présent avis.

Annexes : Capacités d'accueil en deuxième année du premier cycle des formations pour l'année 2024/2025, et prospectives des capacités d'accueil en deuxième année du premier cycle et en première année du deuxième cycle des années 2024-2025 à 2027-2028

Adopté à la majorité des votes exprimés :
24 votes favorables
0 vote défavorable
7 abstentions

Le président du conseil académique,

Dean Lewis



Annexe 1 : Capacités d'accueil en deuxième ou troisième année du premier cycle des formations en santé pour l'année 2024/2025

Bordeaux 2024-2025 : capacité d'accueil en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (y compris les candidats internationaux hors Europe)

Médecine	420
PASS	192
LAS 60 ECTS Universités de Bordeaux et Pau	15
LAS et licences \geq 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	177
Passerelles tardives	30
Candidats internationaux	6
Pharmacie	159
PASS	67
LAS 60 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	8
LAS et licences \geq 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	59
Passerelles tardives	20
Candidats internationaux	5
Odontologie	80
PASS Bordeaux	34
LAS 60 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	4
LAS et licences \geq 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	31
Passerelles tardives	9
Candidats internationaux	2
Maïeutique	30
PASS Bordeaux	12
LAS 60 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	4
LAS et licences \geq 120 ECTS Universités de Bordeaux et de Pau	8
Passerelles tardives	5
Candidats internationaux	1

Pacifique sud 2024-2025 : capacité d'accueil en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie

Médecine	43
LAS 60 ECTS Université de Polynésie Française	16
LAS 60 ECTS Université de Nouvelle Calédonie	13
LAS 120 ECTS Université de Polynésie Française	6
LAS 120 ECTS Université de Nouvelle Calédonie	6
Passerelles tardives, Candidats de Nouvelle Calédonie et de Polynésie Française	2
Pharmacie	7
LAS 60 ECTS Université de Polynésie Française	3
LAS 120 ECTS Université de Polynésie Française	2
Passerelles tardives, Candidats de Nouvelle Calédonie et de Polynésie Française	2
Odontologie	5
LAS 60 ECTS Université de Polynésie Française	2
LAS 120 ECTS Université de Polynésie Française	2
Passerelles tardives, Candidats de Nouvelle Calédonie et de Polynésie Française	1
Maïeutique	4
LAS 60 ECTS Université de Nouvelle Calédonie	2
LAS 120 ECTS Université de Nouvelle Calédonie	1
Passerelles tardives, Candidats de Nouvelle Calédonie et de Polynésie Française	1

Accueil sur conventions

Médecine	10
Université La Réunion (1 ^{ère} année de 2 ^{ème} cycle)	10
Pharmacie	14
Université La Réunion	6
Université Antilles	4
Université Guyane	4
Odontologie	44
LAS Université de Poitiers	36
PASS/LAS Université de Limoges	4
Université La Réunion	4

Annexe 2 : Prospectives des capacités d'accueil en deuxième année du premier cycle et en première année du deuxième cycle des années 2024-2025 à 2028-2029

Médecine : capacité accueil 2 ^{ème} année 1 ^{er} cycle	sept-21*	sept-22*	sept-23*	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27	sept-28
Sous total Bordeaux	439	410	420	420	420	420	420	
Sous total Pacifique sud	36	40	41	41	41	41	41	
Total général accueil 2 ^{ème} année 1 ^{er} cycle	475	450	461	461	461	461	461	

Médecine : capacité accueil 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle	sept-23*	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27	sept-28
Total général accueil 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle y compris conventions universités La Réunion et Antilles Guyane	495	461	480	480	480	

Pharmacie : capacité accueil 2 ^{ème} année 1 ^{er} cycle	sept-21*	sept-22*	sept-23*	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27	sept-28
Sous total Bordeaux	142	146	154	154	154	154	154	
Sous total Pacifique sud	4	4	5	5	5	5	5	
Total général accueil 2 ^{ème} année 1 ^{er} cycle	146	150	159	159	159	159	159	

• Pharmacie : capacité accueil 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle	sept-23*	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27	sept-28
• Total général accueil 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle y compris conventions universités La Réunion et Antilles Guyane	173	173	173	173	173	

Odontologie : capacité accueil 2 ^{ème} année 1 ^{er} cycle	sept-21*	sept-22*	sept-23*	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27	sept-28
Sous total Bordeaux	68	70	70	80	80	80	80	
Sous total Pacifique sud	4	4	4	4	4	4	4	
Total général accueil 2 ^{ème} année 1 ^{er} cycle	72	74	74	84	84	84	84	

Odontologie : capacité accueil 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle	sept-23*	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27	sept-28
Total général accueil 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle y compris conventions universités Poitiers, Limoges, La Réunion et Antilles Guyane	170	130	130	130	130	

Maïeutique : capacité accueil 2 ^{ème} année 1 ^{er} cycle	sept-21*	sept-22*	sept-23*	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27	sept-28
Sous total Bordeaux	31	30	30	30	30	30	30	
Sous total Pacifique sud	0	2	3	3	3	3	3	
Total général accueil 2 ^{ème} année 1 ^{er} cycle	31	32	33	33	33	33	33	

Maïeutique : capacité accueil 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle	sept-23*	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27	sept-28
Total général accueil 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle y compris conventions universités La Réunion et Antilles Guyane	30	32	33	33	33	

* pour mémoire